



A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

LA REUNION

REVALIDATION CERTIFICAT GENERAL D'OPERATEUR CGO

Cette formation vise à REVALIDER tout aspirant marin à utiliser les équipements des stations radioélectriques, dans le cadre du SMDSM et valable dans toutes les zones océaniques et sur tous types de navires. Suivant le référentiel Arrêté du 08 février 2016 modifié relatif à la délivrance des certificats C.R.O., C.G.O., C.R. 1ère classe de service mobile maritime et du service maritime par satellite et Arrêté du 24 juillet 2013 modifié relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime et son annexe II, Appendice 10 relative aux revalidations des certificats d'opérateur de radiocommunications.

	Effectif par session : 6 mini – 8 maxi	Formation présentielle Pas accès handicapé	Durée : 7 h dont 1h d'examen
Tarif :	S'informer auprès du secrétariat 0262 42 00 61 fc.eamr@gmail.com		
Profil :	<ul style="list-style-type: none">- Tout candidat marin (demandeur d'emploi, salarié), soumis au code STCW, qui dispose d'un certificat général d'opérateur et dont la revalidation est requise. Ce certificat étant soumis à revalidation quinquennale.		
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none">- Certificat médical valide certifié par le médecin des gens de mer- En cas d'handicap, ce sera au médecin des gens de mer de valider le candidat. En cas de refus, ce dernier peut se renseigner auprès de MDPH et/ou de l'assistante sociale des marins pour connaître les opportunités possibles.- Être titulaire du certificat général d'opérateur (CGO).- A consulter les Affaires Maritimes pour confirmer le besoin de revalidation du CGO		
Débouchés :	<ul style="list-style-type: none">- Mise à jour des compétences du certificat CGO pour pouvoir exercer à bord d'un navire de commerce ou de plaisance et des embarcations de sauvetage sur toutes zones confondues (tout le globe).		
Qualité :	Pour l'année 2021, Moyenne des notes globales de satisfaction des stagiaires concernant la formation : 18/20 Taux de réussite : 100 %		



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

Programme : défini à l'arrêté du 24 juillet 2013 modifié relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime et son annexe 2, appendice 10 relative aux revalidations des certificats d'opérateur de radiocommunications.

Objectifs :

Remise à niveau, actualisation des connaissances et évaluation des compétences permettant la revalidation du titre pour une durée de validité de 5 ans.

Les compétences attendues après cette formation sont les suivantes :

- **Acquiescer des tâches d'opérateur des radio télécommunications à bord d'un navire exploité dans le cadre du SMDSM dans toutes zones océaniques**
- **Emettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du SMDSM**
- **Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence**

Contenu :

	Intitulé	Heures
Compétences	1- Emettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareil du SMDSM et en assurant les fonctions requises dans le SMDSM 2- Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence	
Cours	Radiocommunications : Cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances relatives aux compétences 1 et 2	2 h
	Simulateur de radiocommunications : Cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances relatives aux compétences 1 et 2 sur simulateur agréé ou équipements de radiocommunications	4 h
Total		6 h

Exécution :

Intervenants :

- Formateurs (trices) pour adultes, titulaires des titres C.G.O., expert(e)s en formation SMDSM, agréé(e)s par l'administration des affaires maritimes.
- Formateur(trice) en langue anglaise sur la partie Anglais O.M.I.



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

Moyens pédagogiques :

Formation dispensée en centre, en continu, en présentiel, dans une salle de cours dédiée équipée du matériel pédagogique requis et d'un simulateur SMDSM.

Évaluations :

L'évaluation nécessaire à l'acquisition des modules conduisant à la délivrance du CGO est constituée de plusieurs épreuves conformément au tableau ci-dessous :

Nature des épreuves	Durée	
« Radiocommunications / Simulateur de radiocommunications » : Evaluation des compétences 1 et 2 sous forme de mises en situation sur simulateur agréé ou équipements de radiocommunications. Durant ce test, les communications se déroulent en anglais en utilisant le vocabulaire SMCP) et d'une interrogation orale	1H	Epreuve pratique et orale

Modalité d'obtention

Délivrance d'une attestation par module avec les notes obtenues.

Ces attestations sont à enregistrer auprès des Affaires Maritimes de La Réunion pour obtenir un diplôme

Durée de validité

Certificat soumis à une revalidation quinquennale



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.